

1. *Je réalise* un diagnostic

Si l'objectif principal de votre démarche est de réduire vos déchets, vous pouvez également décliner des objectifs secondaires qui vous seront utiles pour communiquer, fédérer les acteurs et évaluer vos actions (par exemple : réduire les coûts liés à l'évacuation des déchets ou aux achats, fédérer les acteurs autour d'un projet commun, obtenir une certification, améliorer l'image de l'évènement...).

Comme pour n'importe quel projet, avant de mettre en place des actions, il est nécessaire de faire un état des lieux initial. Cela permettra de voir sur quels postes vous pouvez optimiser et d'avoir des données pour évaluer vos actions.

Mieux connaître les déchets produits

- Identifier précisément les différents types de déchets générés (aluminium, plastique, verre, biodéchets...), leur provenance, les quantités produites et les moyens de collecte et d'élimination mis en oeuvre.
- Collecter si possible des données chiffrées sur ces différents flux : volumes, coûts... Ces données vous permettront d'évaluer vos actions et de légitimer la démarche de réduction, d'obtenir l'appui et un soutien des décideurs mais aussi de communiquer sur les améliorations au fil du temps auprès des acteurs. Référez-vous aux éditions précédentes.
- Garder les chiffres d'une édition à l'autre afin de comparer et d'évaluer les données.
- Lister les actions déjà mises en place pour réduire les déchets et en faire le bilan.
- Créer un document synthétique et de suivi pour voir l'évolution de la production de déchets (un exemple de document de suivi est disponible sur notre site internet, rubrique « Réduction des déchets »).

Cette étape de diagnostic vous permet également d'entrer en contact avec les différents acteurs pour leur expliquer et les impliquer dans la démarche, tout en recueillant leurs avis et leurs idées !

Réaliser un plan d'actions

- Une fois les données de départ collectées et analysées, mettre en place votre plan d'actions en piochant des idées dans les pages suivantes de ce guide !
- Penser également à réaliser un planning de mise en oeuvre et d'évaluation (à 6 mois, 1 an...).
- Ne pas oublier d'inclure la communication et la consultation des différents acteurs dans vos actions !

ADERE - Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Évènements

Vous souhaitez évaluer la démarche d'écoconception de votre évènement ?

ADERE est l'outil fait pour vous aider ! Il vous propose un support de réflexion pratique pour vous permettre d'initier une démarche responsable pour l'organisation et le montage d'un évènement culturel, sportif ou professionnel et ce, de sa conception à sa réalisation.

[Découvrir ADERE](#)